



COMITE REGIONAL DE TIR A L'ARC D'OCCITANIE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'Assemblée Générale du CRTAO a lieu le samedi 4 mars 2023 au CREPS de Toulouse.
L'accueil se fait à partir de 8h 30 ; l'Assemblée Générale débute à 09 h 30.

Le Président Didier RAMI souhaite la bienvenue aux participants et excuse Jean-Michel CLEROY, le président de la FFTA et M. ETIENNE de la DRAJES Occitanie pour leur absence.

L'ordre du jour prévoit outre les communications des diverses commissions, l'élection d'une personne pour compléter le Comité Directeur et l'élection des délégués d'Occitanie à l'Assemblée Générale de la FFTA. Les Présidents de clubs ont reçu les codes d'accès pour un vote électronique, et pourront voter jusqu'à 12h30. Le dépouillement aura lieu en direct après le déjeuner.

RAPPORT MORAL

Après son mot d'accueil, Didier RAMI présente le rapport moral, se félicitant d'une année «presque normale» après deux années perturbées par le COVID.

Les licenciés reviennent dans les clubs avec un bilan très satisfaisant (encore légèrement inférieur à la saison 2019/2020), les compétitions retrouvent un taux de participation quasiment identique aux années pré COVID, les résultats sur les championnats nationaux et internationaux sont bons.

Lors de la dernière Assemblée Générale, nous avons déclaré 5663 licences contre 6300 cette année, soit 12 de moins que lors de la dernière saison complète 2019/2020.

Viennent ensuite quelques chiffres et la liste des actions menées par le CRTAO envers les clubs et les archers.

Puis Didier RAMI adresse un message personnel :

« Après seize années passées au poste de président (Midi Pyrénées et Occitanie), je mets fin à ma fonction de président ce jour. Je reste toutefois membre du Comité Directeur jusqu'à la prochaine assemblée générale électorale. Le Comité Directeur va se réunir après le repas et vous communiquera le nom de mon remplaçant dès la reprise de l'AG en début d'après midi. Je tiens à vous remercier pour la confiance que vous m'avez accordée pendant toutes ces années »

Quitus est donné au président à l'unanimité.

Cf Annexe 1 Rapport Moral présenté par Didier RAMI

COMPTE RENDU FINANCIER

Le Trésorier Vincent DENHEZ donne lecture du bilan financier, qui a été transmis aux clubs par courriel.

Les ressources du CRTAO sont constituées principalement des cotisations des adhérents et de subventions publiques.

Dans les ressources entrent également les ventes de marchandises (tenues d'arbitres, participations aux stages...)

En ce qui concerne les charges, les postes principaux concernent :

- des achats de consommables tels que les médailles pour les divers championnats régionaux
- des locations, salles du CREPS, bureau de Montpellier (libéré pour 2023)
- des frais d'assurance, de traitement comptable, d'hébergement du site informatique
- des frais de déplacement pour les arbitres, les B.E. , les membres du CRTAO

et les aides pour les clubs et les comités départementaux, ainsi que les récompenses pour les champions.

La comparaison avec 2021 est difficile car c'était une année avec une activité réduite, et beaucoup moins de licences.

Quitus est donné à l'unanimité au trésorier

VINCENT DENHEZ présente le budget prévisionnel, dont :

- les prestations de service pour 16 000 €, les différentes aides (clubs, CD, haut niveau) pour 84 000 €,
- tandis qu'en entrées on trouve les subventions (27 000 €) et les cotisations (107 500 €).
L'évaluation des contributions volontaires en nature : bénévolat, mise à disposition, dons en nature...- s'élève à 15 700 €.

Questions : Quels sont les critères d'attribution des différentes aides apportées ? Un rappel est fait sur ce qui existe et comment y prétendre.

Cf Annexe 2 et 2bis Rapport financier présenté par Vincent DENHEZ

LICENCES 2024

Le CRTAO propose de ne pas augmenter la part régionale dans le prix des licences pour la saison à venir.

catégorie	région Occitanie
Poussins U11	9,00 €
Jeunes	13,00 €
Adulte compétition	20,00 €
adulte en club	19,00 €
adulte sans pratique	- €

Décision votée à l'unanimité.

COMMISSION SPORTIVE

Lionel ALLASIO, présente l'activité de la commission sportive : aider à l'harmonisation puis valider les calendriers des compétitions, gérer les sélections pour les Championnats. Régionaux, les annulations, modifications, report, filière par équipe... ; travailler avec la Commission Jeunes pour analyser les demandes d'aide au CRTAO (ETAF et pré-ETAF, CD, Haut Niveau).

Tir en salle : nous revenons petit à petit aux chiffres d'avant COVID. La participation au niveau des championnats régionaux jeunes et adultes reste satisfaisante même si quelques catégories n'arrivent pas aux quotas et pas de repêchage possible (les quotas étaient larges et nous avons encore un nombre de compétiteurs en dessous de la normale).

Tir en extérieur : forte régression au niveau de la pratique en TAEI au niveau des jeunes. Surement une conséquence des difficultés de recrutement et formation liées à la crise sanitaire.

Sont ensuite rappelés les résultats internationaux, nationaux individuels et par équipes, la liste Ministérielle des 19 sportifs de Haut Niveau.

Lionel ALLASIO expose les nouveautés 2023 :

- la création d'un Challenge interdépartemental Jeunes
- la modification de quelques règlements sur les compétitions extérieures, pour les championnats régionaux et pour les tirs par équipe, à voir le règlement complet sur le site du CRTAO (équipes : inscriptions de mi-mars à fin avril)

Cf Annexe 3 Rapport de la commission sportive présenté par Lionel ALLASIO

COMMISSION PARCOURS

La Commission gère l'ensemble des tirs sur parcours, Nature, 3D et Campagne.

Un tableau montre l'évolution du nombre de compétitions dans chaque discipline, après une énorme chute en 2020 et 2021, on note retour à la normale pour 2022

Les résultats sont satisfaisants pour l'Occitanie, avec plusieurs titres nationaux, des participations en équipe nationale et des médailles aux Championnats du monde 3d à Terni, Campagne à Yankton.

Le club de Gramat dont l'équipe féminine avait remporté le titre à Surgères en 2021, a organisé le Championnat de France de tir 3d par équipes de clubs.

En 2023,

- le club de L'Union organisera le Championnat de France de tir Campagne par équipes de clubs, au domaine de Degrés (31), les 9 et 10 septembre.
- depuis le début de la saison, les concours de tir Nature se font sur des parcours de 21 cibles.
- des contacts sont en cours avec la Fédération Espagnole pour faire redémarrer le Trophée des Pyrénées et si possible mettre en place une version 3D. pour l'instant on se heurte à des problèmes de calendrier.

En 2024, le club de Montgiscard organisera le Championnat de France de tir Nature.

En fin de communication est présentée un diaporama sur le Championnat de France organisé à Gramat, en septembre 2022.

Cf Annexe 4 Rapport de la commission parcours présenté par Xavier BERTHELOT

COMMISSION ARBITRAGE

Michel TERPAND, PCRA présente la commission :

- 128 arbitres fédéraux actifs (dont 39 femmes) et 3 arbitres jeunes (2 féminines) au 01/03/2023
- chaque département a un PCDA.

Les examens d'arbitres ont eu lieu en novembre 2022 : 6 candidats adultes présentés, et 1 jeune qui a réussi l'examen et prêté serment en février 2023 lors du championnat Régional jeunes à Auch.

Fonctionnement de la Commission : une réunion en septembre pour finaliser le calendrier d'arbitrage (préalablement travaillé par les PCDA dans les départements), assurer la formation continue des arbitres, aborder des études de cas et répondre aux questions d'arbitrage. Sur le plan national, la réunion des PCRA a eu lieu fin mars, et celle des arbitres formateurs en octobre 2022.

Thérèse DROUI, PCRA adjointe précise

- Michel TERPAND fait maintenant partie de la CNA.
- Le Championnat de France à Gramat s'est tenu avec essentiellement des arbitres d'Occitanie, seuls 5 sur 22 venaient d'une autre région.
- Pour le Championnat de France Campagne par équipes de clubs à L'Union, les 12 arbitres nécessaires sont retenus et d'Occitanie.

En conclusion, les structures mises en place sont bénéfiques et doivent vivre encore mieux. Des efforts et essais de « décentralisation » sont faits. L'objectif « un arbitre par club » n'est pas atteint et reste fragile, en particulier pour les disciplines de parcours. Il y a un peu plus de candidats actuellement en formation mais cela reste faible Il faut motiver les archers pour cette formation et en particulier les jeunes.

Cf Annexe 5 Rapport de la commission arbitrage présenté par Michel TERPAND

COMMISSION JEUNES

Jackie RACINAIS présente les membres de la Commission et les différentes aides pour les clubs ETAF et pré-ETAF et les Comités départementaux
4 clubs pré-ETAF, 4 clubs ETAF et 6 comités départementaux ont fait des dossiers.
Pour bénéficier de ces aides, il faut remplir un dossier de demande, respecter les délais et présenter un bilan d'action.

Cf Annexe 6 Rapport de la commission jeunes présenté par Jackie RACINAIS

COMMISSION FORMATION

Lan DESPEYROUX fait le bilan de la saison 2022. La crise sanitaire a encore quelques répercussions, des sessions d'examen prévues en janvier ont été reportées au printemps.
En septembre, proposition d'une nouvelle formation Encadrant Fédéral, en lieu et place d'Assistant Entraîneur. Ce module se fait en même temps que le module 1 d'Entraîneur Fédéral.
Il n'y pas de pré-requis, pas d'examen, il faut 2 ans de licences révolus.
Cette nouvelle formule doit pouvoir répondre aux demandes des clubs sur l'allègement des critères et temps de formation
Durant cette année, il y a eu 35 modules de formation, un nouveau diplômé Technicien sportif et six nouveaux Entraîneurs. Et deux jeunes archers suivent une formation DEJEPS.

Cf Annexe 7 Rapport de la commission formation présenté par Lan DESPEYROUX

COMMISSION FEMININE

La commission félicite les femmes de leur bon retour en 2022, le pourcentage augmentant depuis plusieurs années. Les Poussines font une belle percée : 207 licences ! maximum jusque-là : 179 en 2018.
Les Départements oscillent entre 29% (Aveyron) et 39% (Ariège) de féminines sur le total des licences, soit 35% de moyenne nous permettent d'atteindre l'objectif de la FFTA.
Réussites : 8 féminines sont en Pôle et INSEP.
Les archères d'Occitanie sont présentes sur de nombreux podiums nationaux, plusieurs ont été sélectionnées en équipe de France et sont montés sur le podium.
Pour 2023, la commission féminine souhaite célébrer toutes les archères d'Occitanie ; cadeau aux participantes des championnats régionaux, mise en avant des manifestations « féminines ».

Cf Annexe 8 Rapport de la commission féminine présenté par Annick BELLET

COMMISSION LABELS

Claudie GALLET, responsable régionale pour les labels, fait le point des attributions de labels.
Elle rappelle les modalités de dépôt des dossiers et précise que plusieurs n'ont pas abouti soit parce que le club n'a pas communiqué son compte rendu d'Assemblée Générale ou son compte rendu financier.
Le projet club déposé pour la demande de label est utile pour toutes les demandes de subvention et présentation du club.
Puis les labels sont distribués aux clubs.

Cf Annexe 9 Rapport de la commission labels présentée par Claudie GALLET

COMMISSION COMMUNICATION

Frédéric DESPLATS fait le bilan des visites du site, qui montre des signes de reprise : 70 000 connexions en 2020, autant en 2022 et une estimation pour 2023 se rapprochant des chiffres de années précédentes.

Les pages les plus consultées : accueil actualités, devenir arbitre, outils de l'arbitre, CR Salle et compétitions. Dans les pages, une mention spéciale pour les fiches outils de l'arbitre qui servent aussi aux archers débutants et que d'autres régions nous envient.

Le travail de Pierre PERUZZETTO permet qu'on trouve aussi tous les classements des archers d'Occitanie, mis à jour régulièrement, les modes de qualifications pour le Championnat Régional, l'affichage et le stockage des feuilles de marque Trapta pour tous les clubs d'Occitanie.

Il permet aussi le vote électronique avec un haut niveau de sécurité, en présentiel comme en présentiel.

Cf Annexe 10 Rapport de la commission communication présenté par Frédéric DESPLATS

RESULTATS DES VOTES

La clôture des votes a lieu à 12h30.

Les résultats affichés par le site Bélénius font apparaître les résultats suivants :

Clubs ayant voté : 89 soit 72% (total des clubs actifs : 124)

Voix exprimées : 405 soit 82% (total des voix possibles : 493)

Election d'une candidate au sein du CRTAO :

Candidates	Nombre de voix
Mme AYRAL Corinne	48
Mme RAMOS Danièle	154
Mme TERPAND Muriel	165
Vote blanc	38

Est élue Muriel TERPAND

Délégués de l'Occitanie à l'AG de la FFTA :

Candidats	Nombre de voix
M. ALLASIO Lionel	328
Mme AYRAL Corinne	244
M. AYRAL Patrice	236
M. BEZARD-FALGAS Philippe	209
M. GOUTELARD Hervé	246
M. JESUS Bruno	214
Mme KAHIA Cécilia	237
Mme RACINAIS Jackie	272
Mme VEYRAC Marion	259
Vote blanc	23

Nombre de bulletins acceptés : 89

À la suite de l'annonce de Didier RAMI de quitter le poste de Président et à l'élection de Muriel TERPAND, le Comité directeur procède à l'élection d'un nouveau Président :

Candidats	Nombre de voix
M. ALLASIO Lionel	15
Mme DESPEYROUX Lan	8
Mme VEYRAC Marion	2

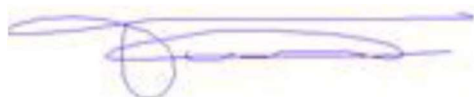
Le bureau est constitué ainsi :
Président : M. Lionel ALLASIO
Secrétaire : Mme Lan DESPEYROUX
Trésorier : M. Vincent DENHEZ

Didier RAMI remercie les personnes présentes, les membres du CRTAO pour l'organisation de l'Assemblée Générale et le travail effectué ensemble.

Lionel ALLASIO se présente, et remercie également Didier RAMI et les membres du CRTAO pour le travail accompli.

Le Président
Didier RAMI

La secrétaire
Lan DESPEYROUX



Liste des Annexes

- Annexe 1 : Rapport moral présenté par Didier RAMI
- Annexe 2, 2 bis, 2 ter : Rapport financier présenté par Vincent DENHEZ
- Annexe 3 Rapport de la commission sportive présenté par Lionel ALLASIO
- Annexe 4 Rapport de la commission parcours présenté par Xavier BERTHELOT
- Annexe 5 Rapport de la commission arbitrage présenté par Michel TERPAND
- Annexe 6 Rapport de la commission jeunes présenté par Jackie RACINAIS
- Annexe 7 Rapport de la commission formation présenté par Lan DESPEYROUX
- Annexe 8 Rapport de la commission féminine présenté par Annick BELLET
- Annexe 9 Rapport de la commission labels présentée par Claudie GALLET
- Annexe 10 Rapport de la commission communication présenté par Frédéric DESPLATS